



Mairie de Polincove



Les bassins versants de l'Audomarois et du Delta de l'AA, y compris la vallée de la Hem, ont été classés en « Alerte Sécheresse » par arrêté préfectoral du 15 Juillet 2022.

Des restrictions d'utilisation de l'eau ont été mises en place, et en conséquence sont interdits jusqu'à nouvel ordre :

- Le remplissage des piscines quel que soit leur format
- L'arrosage des pelouses, des jardins d'agrément ou potagers, les plantations et autres massifs de fleurs (sauf utilisation de réserves d'eau de pluie), y compris dans les espaces publics
- Le lavage des véhicules, des cours ou allées, des façades de maison
- L'arrosage des parcelles agricoles le samedi et le dimanche entre 10 h et 18 h. Pour les jours de la semaine, les agriculteurs sont invités à ne pas arroser pendant les heures les plus chaudes ou en présence de vent.

L'objectif de cet arrêté est de parvenir à une mobilisation individuelle et collective de tous les acteurs sur l'ensemble du département, et plus particulièrement sur les bassins versants placés en alerte ou en vigilance sécheresse afin d'éviter des mesures plus contraignantes.

Le gaspillage de l'eau doit être combattu sous toutes ses formes que l'on soit particulier, industriel ou agriculteur.

L'EAU EST NOTRE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX

Nous devons la protéger, la partager et la préserver

CETTE RESSOURCE N'EST PAS INÉPUISABLE !